# Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

**Pour de la transparence au choix de postes**
**de la promotion A2019C01**

Les représentants de la promotion A2019C01 et de nombreux stagiaires nous ont saisi des difficultés engendrées par la décision de l'administration d'effectuer le choix de postes à distance, par voie électronique.

Sans rentrer dans les détails (que vous retrouverez ci-dessous dans notre déclaration liminaire à la commission permanente d'études de ce jour), au regard de la défiance envers la direction de l'ENG, que la CGT partage avec de très nombreux stagiaires, greffier-es ou directeurs-rices, et personnels pédagogiques et administratifs de l'école, la proposition d'ajouter les organisations syndicales en copie des messages électroniques adressant les listes de vœux à la direction nous paraissait permettre un minimum de transparence sans alourdir le travail des différents échelons de l'administration intervenant dans le processus.

Las, il semblerait que ce soit déjà trop demander au nouveau directeur des services judiciaires, qui préfère considérer ceci comme une affaire personnelle qui viserait le directeur de l'école quand c'est bien, à tous moments, en tout cas dans les interventions de la CGT et de nombreux collègues, la direction de l'école qui est en cause.

Ainsi donc, « ça s'est bien passé pour les magistrats, il n'y a pas de raison que ça se passe mal pour les directeurs », circulez, il n'y a rien à voir et pas d'inquiétudes à avoir.

Un bon début dans la carrière des nouveaux directeurs des services de greffe, à tout le moins dans l'ambiance, et dans celle du nouveau DSJ…

Comme nous l'avons indiqué au DSJ, nous invitons malgré tout l'ensemble des stagiaires à ajouter les organisations syndicales en copie, cachée ou visible, au choix.

Pour la CGT, l'adresse à utiliser est la suivante : synd-cgt-acsj@justice.fr

Adresse qu'il ne faut pas hésiter utiliser pour toutes demandes de renseignements !

La CGT souhaite bon courage aux stagiaires qui vont effectuer leur choix de poste dans des conditions difficiles et leur assure leur plus entier soutien !

A Paris, le 21 septembre 2020

Cour d'appel de Paris - 34, quai des Orfèvres – Esc. F – 1er étage/Entresol 75055 PARIS CEDEX 01
Tél/répondeur : 01.44.32.58.60 – Tél. 01.44.32.52.04 - Fax : 01.46.33.26.98
Mél : Synd-cgt-acsj@justice.fr - Site internet : http://cgt-justice.fr

**Déclaration liminaire à la CPE**
**du 21 septembre 2020**

Nous ne nous étendrons pas sur toutes les difficultés rencontrées à l'ENG, un certain nombre d'entre elles sont en cours d'analyse et d'étude par le CHSCT-D de Côte d'Or et nous en avons saisi le garde des sceaux.

Pour aller à l'essentiel, la direction de l'école a perdu la confiance des personnels de l'école ainsi que de l'ensemble des promotions de stagiaires, greffiers et directeurs, et en tout cas de la promotion A2019C01, dont le choix de postes se tiendra en début de semaine prochaine.

La crise sanitaire a déjà perturbé, en plus de la vie courante et du travail en juridiction, le choix de postes de la promotion de greffiers B2019C02 s'est fait en distanciel, par voie électronique, plutôt qu'au sein de l'école en présence des greffiers, des représentants de l'administration et des organisations syndicales.

Ce mode d'organisation en distanciel, s'il semble avoir la faveur de la direction de l'école, ne convient pas aux stagiaires, qui ne peuvent pas faire de simulations de choix de postes, se sentent isolés et ne peuvent discuter avec leurs collègues ni se renseigner auprès des représentants syndicaux, pas plus qu'à ces derniers.

La CGT entend bien que la situation sanitaire reste très compliquée mais ne se satisfait pas de ce mode particulièrement dégradé… Nous exigeons ainsi le retour des choix de postes à l'ENG le plus tôt possible !

S'agissant du choix de postes à venir pour la promotion A2019C01, afin de rassurer les stagiaires et d'assurer une transparence qui n'existe pas (encore) dans de telles circonstances, nous proposons que les stagiaires, lorsqu'ils transmettent leur liste de vœux à l'ENG par message électronique, mettent les boîtes structurelles des organisations syndicales en copie.

Une réponse négative à cette demande qui n'a absolument rien d'extravagant ne serait bien évidemment pas bien vécue par les stagiaires… qui pourraient par ailleurs nous mettre en copie cachée de leur message électronique, vous pouvez croire que nous les y inciterons fortement !